

Visoconférence DGFIP du 7 décembre 2021

Suite aux annonces du 1^{er} ministre Jean Castex avant hier, le Directeur général a souhaité tenir hier soir une visioconférence avec les syndicats, avant l'envoi d'un message adressé à l'ensemble des agents.

Situation sanitaire – impact des mesures gouvernementales à la DGFIP

Le tableau de bord sanitaire à la DGFIP le montre : avec 300 cas de contamination recensés la semaine dernière dans nos services (193 la semaine précédente), nous sommes bien engagés au cœur de la « 5^{ème} vague » de la crise Covid, en phase d'expansion depuis l'Europe Centrale et les pays du Nord.

La situation sera certainement pire cette semaine.

Aussi le Directeur général souhaite-t-il insister sur trois blocs de mesures :

1/ Les gestes barrières :

Il est insisté sur la discipline requise dans le respect des gestes barrière, par toutes et tous :

- port obligatoire du masque, à l'intérieur des locaux, en déplacement, ou dans les bureaux partagés, en réunion...
- Aération périodique des bureaux, lavage des mains...
- distanciation sociale .

Les syndicats ont également insisté sur la nécessaire vigilance attachée au nettoyage des locaux.

2/ Les mesures actuelles d'adaptation et de protection :

=> Les dispositifs interministériels d'autorisation d'absence sont toujours d'actualité concernant :

- les personnes fragiles ;
- les absences pour vaccination ;
- les gardes d'enfants de moins de 16 ans dans les conditions réglementaires : fermeture de classe, impossibilité d'autres modes de garde, notamment du conjoint...
- retour à la disposition en « quinconce » dans les cantines.

=> Les horaires en « décalé » :

Ceux-ci sont encouragés pour éviter les pics dans les transports et pour limiter la sur-densité dans les bureaux.

=> Les autres mesures, notamment en termes de jauge demeurent pour l'instant inchangées :

- les réunions en présentiel ne sont pas proscrites mais avec le respect de la jauge de 4m², le port du masque, l'ensemble des gestes barrières.

- Exception : seront à éviter les réunions de convivialité de fin d'année au cours desquelles on ote le masque pour boire et manger, où la distanciation sociale est moins bien respectée. Ceci englobe également les réunions à caractère sociale du type des festivités « *arbre de Noël* ».

3/ Le télétravail :

Le Directeur Général a indiqué : « *Nous ne sommes pas [encore] dans le télétravail de crise* » où « *l'on forcerait les gens...* ».

Mais, in petto, nous CGC, rajoutons, en traduisant le non-dit, que nous n'en sommes sans doute plus très loin...

Pour Jérôme Fournel, nous sommes au plan d'une « *incitation forte* » avec une extension au télétravail pouvant aller jusqu'à 3 jours par semaine, qui « *doivent prédominer dans la période actuelle* ».

Les agents sous convention de télétravail peuvent basculer à 3 jours, y compris par le biais des forfaits jours flottants. Dans l'esprit, le télétravail doit être augmenté d'au moins un jour par rapport à l'existant conventionnel.

Pour les autres collègues qui ne sont pas encore sous convention de télétravail, il n'y a pas obstacle, semble-il, dans la mesure où les activités sont télétravaillables, à basculer dans le télétravail, y compris un régime de 3 jours.

Pour Le Directeur Général, cette quotité de 3 jours a du sens, sans éclater le collectif auquel il est attaché.

4/ Point particulier :

Les syndicats dont la CGC, ont insisté sur la situation des stagiaires à l'ENFiP : les locaux sont déjà surchargés. Le basculement de la scolarité sur les blocs d'apprentissage métiers la semaine prochaine va entraîner, à travers une nouvelle répartition des groupes, un brassage supplémentaire. A quelques jours de l'interruption de la scolarité de fin d'année, il paraît inconséquent de ne pas prendre des mesures immédiates pour parer à ce risque accru.

Jérôme Fournel a répondu qu'il respectait le parallélisme des mesures gouvernementales, ici les mesures prises dans les établissements d'enseignement supérieur, pour adapter sa stratégie.

La CGC a rétorqué, qu'en la matière, il y avait sans doute nécessité d'anticiper sur la problématique soulevée et de prendre d'urgence les mesures adéquates.

Le Directeur Général a indiqué qu'il y réfléchirai...

Commentaire : à l'instar de l'attitude du gouvernement, souhaitant ménager l'équilibre entre le maintien d'une vie sociale proche de la normalité et la protection des populations, nous nous situons sur « *une ligne de crête* » empreinte d'incertitudes.

Il fait peu de doute que si les curseurs de la pandémie s'aggravent, de nouvelles mesures plus contraignantes seront arrêtées, sur lesquelles la DGFiP et son Directeur Général se caleront. Pour le moment, l'hésitation et la prudence prévalent...

Cette période intercalaire pourrait être très courte, à l'horizon de la fin de la semaine prochaine et de la « *tombée* » des dernières statistiques épidémiologiques...